

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE **XX** + HEBDOS

Près de 50 000 dollars pour améliorer les infrastructures et les aires de jeux extérieurs du centre de la petite enfance Le Petit Équipage, à St-Janvier, dans la circonscription de Les Plaines

Sainte-Anne-des-Plaines, le 21 septembre 2020. – Une aide financière de **49 999** dollars a été accordée pour soutenir la mise en œuvre d'un projet au CPE Le Petit Équipage de St-Janvier, dans le cadre de la *Subvention pour les projets d'investissement en infrastructure (SPII)*.

Ainsi, dans les différentes régions du Québec, ce sont plus de 4 millions de dollars qui permettront la réalisation de 120 projets qui permettront à nous tout-petits de réaliser leur plein potentiel, en plus de nous assurer de leur sécurité. Il s'agit d'un soutien financier comportant deux volets ; un volet visant l'infrastructure du bâtiment et un volet visant les aires de jeux extérieurs, et qui permet au CPE de réaliser des travaux d'infrastructures allant jusqu'à 50 000\$.

Voici la liste des projets retenus dans la circonscription de Les Plaines :

Nom du CPE	Coût total du projet
Investissement pour des infrastructures	
CPE LE PETIT ÉQUIPAGE	49 999,99\$

Citations :

« Ce sont des investissements qui auront des impacts directs sur nos enfants. Il est essentiel de leur offrir un environnement sécuritaire et propice au développement global. Nous priorisons ainsi l'activité physique et l'apprentissage de saines habitudes, un bagage qu'ils garderont tout au long de leur parcours éducatif. »

Lucie Lecours, députée de Les Plaines

« Je suis très fier d'accorder aux CPE le financement nécessaire afin qu'on puisse s'assurer que nos enfants se développent dans de nouvelles infrastructures de qualité. Comme ministre de la Famille, je trouve primordial qu'ils aient accès à des services de garde sains et sécuritaires. Je tiens d'ailleurs à remercier tous les CPE qui entreprendront ces travaux prochainement, grâce à cette subvention. Il va sans dire que nous avons tous à cœur le développement de nos tout-petits et les projets que notre gouvernement finance aujourd'hui sont directement liés au bien-être des enfants qui fréquentent ces services de garde au quotidien.»

Faits saillants :

- Le volet régulier de la SPII permet aux CPE de réaliser des projets de rénovations urgentes ou nécessaires ou encore des projets visant à améliorer la qualité, à augmenter la durée de vie ou à accroître le potentiel de services des infrastructures. Par exemple, les travaux peuvent inclure la réfection de la toiture, le remplacement des portes et fenêtres ou du revêtement extérieur et la réparation de la rampe d'accès pour personnes handicapées.
- Le volet relatif à l'aménagement ou au réaménagement des aires de jeux extérieurs vise le financement de projets qui permettent aux enfants de profiter d'aires de jeux rénovées pour l'activité physique, la socialisation et l'apprentissage. Ces améliorations favorisent le développement global et l'apprentissage de saines habitudes de vie chez les tout-petits.

Lien connexe :

Pour consulter les projets retenus : [SPII – Projets retenus pour 2020-2021](#).

– 30 –

Source : Antoine de la Durantaye
Attaché de presse du ministre de la Famille
et ministre responsable de la région de l'Outaouais
418 558-6039
Antoine.delaDurantaye@mfa.gouv.qc.ca